

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CŒUR DE FLANDRE**

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION 2024_143

Objet : Demandes de financements - Travaux de requalification de l'hôtel Sockeel pour la création de l'office de tourisme intercommunal au 8 Grand'Place à Cassel

Séance du mardi dix sept septembre deux mille vingt quatre à dix-huit heures trente

Présents (55) :

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Brigitte GALLI - Gilles DEVIENNE - Christophe LEGROIS - Serge LACONTE - Régis DUQUENOY - Marie-José DUPONT (Suppléante) - Bernadette POPELIER - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Valentin BELLEVAL - Philippe DUHAMEL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Sophie ANDRE - Didier TIBERGHIEU - Catherine DEPELCHIN - Jean-Luc CAPPAERT - Samuel BEVER - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Roger LEMAIRE - Pascal CODRON - Franck MEURILLON - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Joël VERMEULEN - Stéphane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Michel BODDAERT (Suppléant) - Eddie DEFEVERE - Carole DELAIRE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Mark MAZIERES - Virginie DELESTRE - Pierre-Louis RUYANT - Eric SMAL - Laurence BARROIS - Emidia KOCH - Christian BELYNCK

Procurations (20) :

Arnaud DEVILLEZ à Antony GAUTIER - Gaëlle LEFEVRE à Gilles DEVIENNE - Sophie SPATOLA à Christophe LEGROIS - Marjorie VANDENBERGHE à Philippe GRIMBER - Pierre GRANDGENEVRE à Brigitte GALLI - Marc DEHEELE à Joël VERMEULEN - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Bernard DENTENER - Gaël DUHAMEL à Céline SAUZEAU - Pascal DECOOPMAN à Didier TIBERGHIEU - Jean-Michel PLAETEVOET à Sandrine KEIGNAERT - Yves DELFOLIE à Serge OLIVIER - Elizabeth BOULET à Luc EVERAERE - Jérôme DARQUES à Nathalie DEBOUDT - Marie SANDRA à Roger LEMAIRE - Jean-Luc DEBERT à Jean-Luc SCHRICKE - Jean-Pierre BATAILLE à Jean-Luc BARET - Dorothée DEBRUYNE à Joël DEVOS - Elizabeth GRESSIER à Dominique JOLY - Cindy SCHRAEN à Pierre-Louis RUYANT - Anne VANPEENE à Valentin BELLEVAL

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 75

Secrétaire de séance : Frédéric JUDE

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président

Valentin BELLEVAL



SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION 2024_143

Objet : Demandes de financements - Travaux de requalification de l'hôtel Sockeel pour la création de l'office de tourisme intercommunal au 8 Grand'Place à Cassel

La Communauté de Communes de Flandre Intérieure, devenue Cœur de Flandre agglo, a fait l'acquisition de l'hôtel Sockeel en mai 2019. Il se situe sur la place principale de la commune, à proximité de l'Hôtel de ville, du Musée départemental de Flandre et de la majeure partie des activités artisanales et commerciales de la ville.

L'opération consiste en la requalification lourde d'un bâtiment à fort cachet patrimonial en vue de la création d'un bâtiment totem de l'Office du Tourisme Intercommunal Destination Cœur de Flandre. Il s'agit de regrouper les agents et les services de l'OTI, à savoir les services supports situés à Steenwerck et le Bureau d'Information Touristique de Cassel situé au 20 Grand'Place dans un bâtiment loué à la commune de Cassel.

Le réaménagement des espaces intérieurs et du jardin doit répondre aux besoins identifiés de la clientèle et du personnel en termes de fonctionnalité, d'accessibilité mais aussi de qualité.

- Pour les espaces d'accueil du public : accueillir, échanger, renseigner, exposer, proposer un espace d'attente et de repos :
 - accueillir et informer dans un espace chaleureux, confortable et accessible à tous les usagers (confort visuel, thermique et phonique, accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite),
 - faciliter l'approche, l'écoute et le contact,
 - offrir des espaces de consultation (documentation papier, borne internet),
 - proposer des possibilités de repos et d'attente (intérieures et extérieures),
 - offrir un espace d'animation, d'expositions, de conférences et de réunions.

- Pour l'espace réservé à l'équipe : se réunir, s'isoler, gérer, coordonner :
 - offrir des espaces et des conditions de travail confortables (confort phonique, visuel et thermique),
 - s'isoler ou accueillir des personnes extérieures,
 - réunir l'équipe et communiquer en interne (salle de réunions),
 - stocker la documentation et les archives (local).

Le programme est réparti sur les 4 niveaux du bâtiment et représente une surface de plancher totale de 470 m².

Suite à la validation des études d'Avant-Projet-Définitif menées par la Maîtrise d'œuvre désignée (groupement dont le mandataire est DBO Architectes) en février 2024, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Phase APD - Dépenses en HT		Recettes en HT		
Acquisition foncière – terrain adjacent Base éligible Région = 20 % frais d'acquisition	67 000 €	Etat DSIL 2019 Acquis	112 500 €	7%
Études géotechniques	4 995.00 €	Région Hauts-de-France ACTes projets structurants 2024 – dépôt 13/09/2024 Dont acquisition = 13 400 €	463 054.46 €	27%
Honoraires maîtrise d'œuvre / PC	213 018.32 €	Département du Nord PTS 2024 – instruction en cours Délibération 23/09/2024	647 953 €	38%
Honoraires CT	9 140.00 €	Territoire Energie Flandre ACTEE 3 sur MOE Demande déposée	85 800 €	5%
Honoraires CSPS	5 736.00 €	Maître d'ouvrage : Cœur de Flandre Agglo Dont : 80 % foncier 20 % projet (hors foncier)	377 576.86 € 53 600 € 323 976,86 €	22%
Travaux clos couvert	563 508.00 €			
Travaux second œuvre	331 778.00 €			
Travaux lots techniques	390 139.00 €			
Travaux aménagements extérieurs	101 570.00 €			
Total Général	1 686 884.32 €	Total Général	1 686 884.32 €	100%

Considérant la requalification d'un hôtel particulier situé au 8 Grand'Place à Cassel en Office de Tourisme Intercommunal « Destination Cœur de Flandre » ;

Il vous est proposé :

- de solliciter un financement de la Région Hauts-de-France au titre du dispositif ACTes Projets Structurants 2024 à hauteur de 463 054,46 €,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

Vote :

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

ADOpte A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

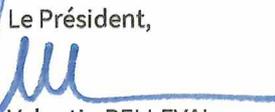
Le Secrétaire de séance,


Frédéric JUDE



Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 17 septembre 2024,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,


Valentin BELLEVAL

